

Les multiplexes Megarama veulent évincer les salles de cinéma municipales des sorties nationales de films

Le circuit Megarama fait pression sur les distributeurs pour qu'ils n'accordent pas de copies de films aux salles municipales voisines de ses multiplexes le jour de leur sortie nationale.

Par [Nicole Vulser](#)

Les méthodes utilisées par certains multiplexes pour affaiblir les petites salles de cinéma proches, au motif qu'elles seraient susceptibles de leur faire de l'ombre, peuvent être musclées. Dans un mail envoyé le 3 mars que *Le Monde* a pu consulter, Thomas Graux, responsable de programmation de Megarama – qui compte une trentaine de multiplexes en France, soit plus de 260 écrans –, a adressé à tous les distributeurs (Pathé, SND (M6), Paramount, Sony Pictures, Gaumont, UGC, Apollo, Metropolitan, Canal+, Diaphana, Memento, Ad Vitam, Pyramide, Le Pacte, Haut et court...) la liste des « cinémas municipaux qui génèrent une distorsion de concurrence en termes d'exposition et en termes de prix des places pour les films en sortie nationale par rapport à plusieurs de nos cinémas ».

Il est vrai que les salles dépendantes des municipalités peuvent offrir des tarifs subventionnés un peu plus bas, afin de permettre à un public plus large d'accéder aux films. Thomas Graux cite notamment le Centre des Bords de Marne (CDBM) au Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), le Lido à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), le Jacques-Prévert aux Ulis (Essonne), Le Domino à Méru (Oise) ou encore la salle Les Bains Douches à Montbéliard (Doubs), tous situés à quelques kilomètres d'un Megarama.

C'est la première fois que ces pressions, qui se multiplient depuis la fin de la pandémie de Covid-19 et la chute de la fréquentation des salles obscures, se manifestent aussi clairement. « Depuis mars, je n'ai quasiment plus accès aux films le jour de leur sortie nationale », déplore ainsi Christophe Ubelmann, le directeur du CDBM, estimant que les distributeurs redoutent d'être boycottés par les multiplexes. « Depuis ce mail, Gaumont ne nous accorde plus que des films trois semaines après leur sortie nationale et Pathé, cinq semaines plus tard », témoigne également Noémie Bourdiol, directrice du Lido.

Les villes de Saint-Maur-des-Fossés et du Perreux-sur-Marne dénoncent elles aussi, dans un communiqué commun, « un tournant préoccupant » avec « une restriction d'accès aux films qui fragilise la diversité culturelle ». Les municipalités critiquent « des exigences disproportionnées » des distributeurs autour de la diffusion des films, comme un minimum de neuf séances hebdomadaires pour un film sorti depuis plusieurs semaines. « Une stratégie de censure », ose dire Priscille Descout, directrice du théâtre et des cinémas de Saint-Maur.

Les villes fustigent « ce chantage aux écrans », « cette menace contre les cinémas de proximité ». Et défendent leur modèle, avec « des tarifs accessibles, une programmation exigeante et diversifiée, des actions de médiation ». Contactés, les principaux distributeurs, comme Warner et Disney, n'ont pas donné suite. Thomas Graux a précisé au *Monde* que « ce sont les distributeurs qui arbitrent toujours leurs plans de sorties de films ». Il s'agace des critiques des spectateurs qui reprocheraient « à Megarama d'afficher un prix moyen de places

entre 7,50 et 8 euros, là où les cinémas municipaux sont à 6,50 euros voire 3,50 euros pour les enfants ». Une « anomalie » dit-il, contre laquelle « nous ne pouvons pas lutter ».

Comité de concertation

Aux Clayes-sous-Bois (Yvelines) aussi, le maire (divers droite), Philippe Guiguen, a dénoncé, en février, dans un communiqué, « des pratiques inadmissibles et des pressions d'UGC » sur les distributeurs qui pénalisent le cinéma municipal d'art et essai, l'Espace Philippe-Noiret. Le nombre de sorties nationales y avait chuté de 42 en 2024 à 24 en 2025 en raison de ces pressions, assure-t-il.

Les exemples se multiplient. Selon François Aymé, directeur du cinéma Jean-Eustache à Pessac (Gironde), « la pression des circuits sur les distributeurs » pour une sortie nationale dans les multiplexes et « en troisième semaine pour les indépendants, les salles associatives et municipales dans leur zone de chalandise » constitue « un fait historique sans précédent : c'est la première fois qu'il y a une régression dans l'accès aux films ».

Jean Villa, directeur général des cinémas Véo, qui regroupe 21 salles dans le sud-ouest de la France, affirme qu'« aucun distributeur ne dira officiellement avoir reçu de pressions de la part des multiplexes, mais les négociations peuvent se faire à l'oral, à la dernière minute en évoquant une réduction d'un plan de sortie ».

Les petites salles déplorent d'autant plus ces pressions qu'une étude publiée en août 2025 par Hexacom, un cabinet d'études spécialisé dans le cinéma et l'audiovisuel, a démontré que la chute de fréquentation enregistrée par les circuits multiplexes entre 2019 et 2025 n'était en rien imputable aux salles concurrentes indépendantes, mais davantage aux plateformes de streaming : dans la foulée des confinements liés à la pandémie de Covid-19, une partie du public a pris l'habitude de regarder les films à la maison plutôt qu'au cinéma.

En outre, la fréquentation en salles repart enfin (+ 17 % entre le 1^{er} janvier et le 19 avril par rapport à la même période de 2025). Contrairement à 2025, grâce aux succès de *Marsupilami*, *Avatar* ou *Super Mario Galaxy*, les multiplexes résistent mieux que les salles d'art et essai. Et les gros films américains qui faisaient défaut à l'été 2025, seront de retour dès juin comme *Toy Story 5*, *Des Minions et des monstres*, *Disclosure Day* de Steven Spielberg ou *L'Odyssee* de Christopher Nolan.

En réservant les sorties nationales aux multiplexes, les distributeurs réduisent le nombre de copies des films diffusés en salles, ce qui apparaît comme « une aberration économique », selon François Aymé. Grâce au numérique, le coût des copies est devenu marginal, mais les distributeurs « y renoncent sous la pression de circuits », dit-il, privant leurs propres films de précieuses entrées. Donc de recettes. *Le diable s'habille en Prada 2*, de David Frankel, distribué par Disney, est attendu le 29 avril sur seulement 491 copies, selon AlloCiné, contre près du double pour le premier volet en 2006.

Le sujet est suffisamment éruptif pour que le Centre national du cinéma ait mis en place, depuis mai 2025, un comité de concertation pour apaiser les tensions entre exploitants et distributeurs. Le représentant de Warner, qui ne l'a pas confirmé, aurait ouvertement critiqué l'offensive des multiplexes lors de la dernière réunion. Et une recrudescence de contentieux arrive sur le bureau de la médiatrice du cinéma.

A terme, François Aymé craint que « *cette politique agressive des circuits* » aboutisse à « *la fermeture de centaines de cinémas indépendants* ». « *Essentiels dans les zones rurales ou périphériques* », ils assurent « *la diffusion des films art et essai, des documentaires, des films jeunes public d'animation* ». Ce qui risque, par ricochet, de mettre en danger « *tout le pan le plus vulnérable de la production* ».